

C.R réunion OMS du 15/02/2014

Présents : Sylvie PAQUET, Louis BOUCHEIX, Jeannette ZANI, Thierry CHOMETTE, Patrick PERRIN, Serge GONCALVES

Absents excusés : Marie Pierre GOUSSET, Valérie PERARD, Pascal VEYRET

Vote d'un nouveau secrétaire : Valérie étant secrétaire adjointe, on reste comme ça pour l'instant.

Serge contactera le milieu associatif pour demander si quelqu'un était dispo pour ce poste.

Véhicules :

- Avancement : Le démarchage a commencé depuis trois semaines (Patrick nous explique que cela ne se passe pas très bien), malgré tout il ne reste plus que 5 emplacements de libre.
- Règlement de prêt : Louis ayant amené des exemples de règlement, Sylvie prend en charge la mise en page du règlement de l'OMS de PDC en s'inspirant de celui de GERZAT.

Local OMS : Le devis pour les travaux a été accepté à l'unanimité des présents et réglé le 15/02/14. (il y aura finalement les 4 bureaux qui sont en haut à gauche des escaliers)

- 1 bureau pour l'OMS
- 2 bureaux pour les associations (1 pour stockage de documents et 1 bureau)
- 1 salle de réunion

Formations : Une première formation (premier secours) destinée aux associations adhérentes à l'OMS sera mise en place courant avril. Il y a trois possibilités selon le nombre de participants, soit :

- 2 samedis sur PDC
- le soir sur plusieurs jours sur PDC
- ou sur Clermont-Ferrand

Le tarif est de 60€ pour 7h de formation et par personne.

Adhésions : A ce jour nous avons 14 associations qui ont adhéré à l'OMS
(Année 2013/2014)

Questions diverses :

Assurance local : Sylvie prend en charge de faire les démarches pour assurer le local OMS à la MACIF.

Adhésion à la FROMS : Louis fera le nécessaire pour l'inscription et l'adhésion à la **F**édération **R**égionale des **O**ffices **M**unicipaux du **S**port.

Décisions

- Les membres de l'OMS ont pris la décision à l'unanimité des présents, de créer un comité directeur.

Ce comité directeur sera composé des membres élus et de droit de l'OMS et d'un représentant de chaque association adhérente.

Un mail sera envoyé aux associations pour la nomination d'un représentant au comité.

- Les réunions du bureau de l'OMS sont programmées et fixées à tous les 2èmes jeudis du mois à 18h30 au local OMS.

Attention : si pas d'ordre du jour ou de questions importantes lors d'une réunion celle-ci sera annulée.

Suite à une information de Jeannette, le rugby pourrait se séparer de leur vieux photocopieur.

Si c'est le cas, ce photocopieur sera mis à la disposition des associations dans le local OMS pour des impressions occasionnelles.